Commune de Taden

Modifications de droit commun du PLUiH n°3
Demande complémentaire des élus communaux

1. Camping de la Hallerais – Classement parcelles en zone Ut

Les parcelles D703, D704, D705, D706 et D707 font de longue date partie intégrante du camping de la Hallerais mais sont classées en zone Ue.
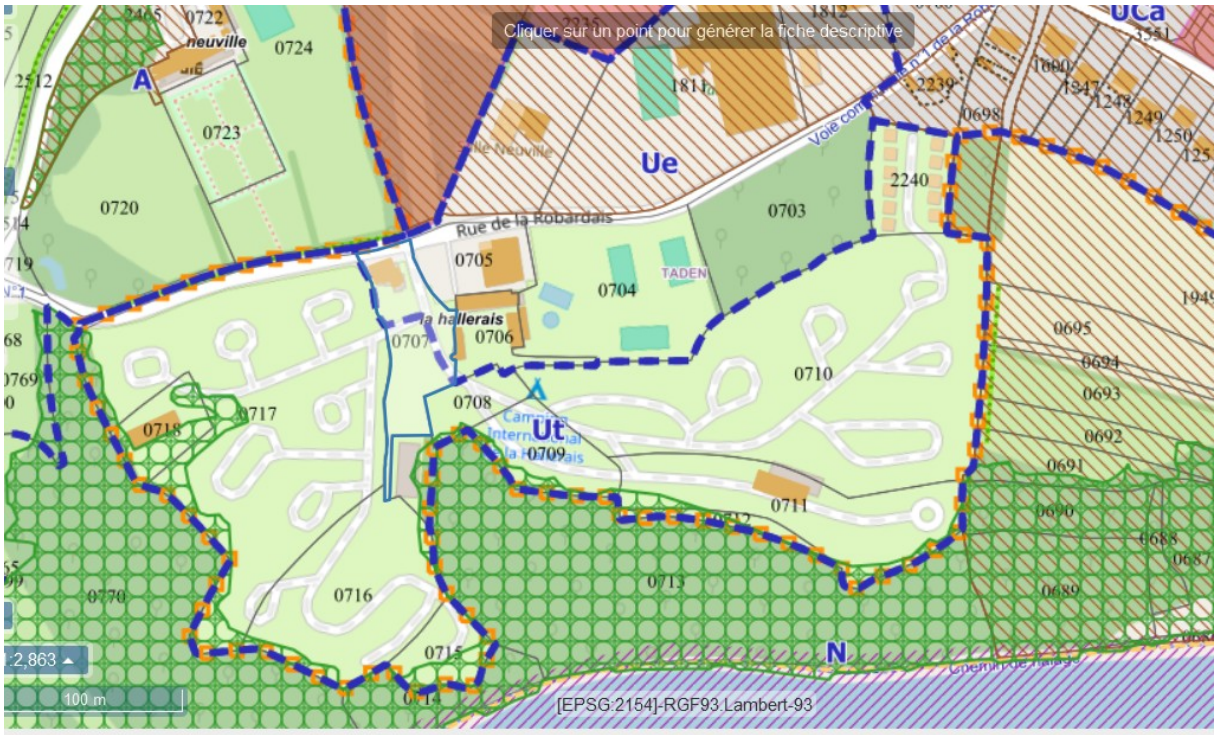
Ainsi, la commune souhaiterait corriger cette erreur matérielle en classant ces parcelles en zone Ut.